



Assurance complémentaire

Dental Basic et Dental

Pour un sourire éclatant

Deux bonnes raisons de choisir Dental Basic et Dental



Dental Basic: prise en charge de 80% des coûts des réparations dentaires mineures et de prévention à concurrence de CHF 2000.- par année civile en cas de maladie ou d'accident



Dental: prise en charge de 80% des coûts des traitements dentaires et d'orthodontie à concurrence de CHF 5000.- par année civile en cas de maladie ou d'accident

sanitas

Votre assurance de base rembourse uniquement quelques rares traitements dentaires liés à une maladie ou à un accident. Elle ne couvre ni les traitements orthodontiques ou chirurgicaux, ni les examens préventifs, ni les travaux de réparation des dents endommagées. Les assurances supplémentaires ci-après complètent votre assurance de base.

Dental Basic

L'assurance supplémentaire Dental Basic couvre les réparations dentaires mineures et les examens préventifs. Elle s'adresse à tous les adultes souhaitant bénéficier régulièrement de soins dentaires. Elle vous soulage financièrement si vous avez besoin, par exemple, d'un traitement de racine, d'une couronne ou d'une prothèse dentaire.

Dental

Cette assurance complémentaire vous couvre contre les coûts élevés des traitements dentaires et d'orthodontie, notamment chez les enfants et les adolescents. Un appareil dentaire peut coûter jusqu'à CHF 15 000.-, l'extraction d'une dent de sagesse entre CHF 500.- et CHF 800.-.

Comparatif des prestations

Prestations	Réparations dentaires et prévention Dental Basic	Traitements dentaires et orthodontie Dental
Traitements dentaires	Traitements dentaires conservateurs tels que les obturations (composite, or, céramique) et traitements de racine, extraction de dents de sagesse, facettes dentaires, traitements parodontaux (traitements sur le parodonte), travaux de prothèse dentaire (bridges, couronnes, inlays, etc.)	Traitements dentaires conservateurs tels que les obturations (composite, or, céramique) et traitements de racine, extraction de dents de sagesse, facettes dentaires, traitements parodontaux (traitements sur le parodonte), travaux de prothèse dentaire (bridges, couronnes, inlays, etc.)
Orthodontie et chirurgie maxillaire	-	Traitements d'orthodontie et de chirurgie maxillaire
Examens préventifs et hygiène dentaire	CHF 100.- par année civile pour les examens préventifs et les détartrages effectués par du personnel diplômé	Un examen préventif ou un détartrage par année civile par du personnel diplômé
Prise en charge des coûts	80% des coûts de traitement, jusqu'à concurrence de CHF 2000.- par année civile, prévention comprise	80% des coûts de traitement, jusqu'à concurrence de CHF 5000.- par année civile. Les prestations de prévention sont remboursées séparément.
Participation aux coûts	Franchise globale de CHF 250.- par année civile pour les traitements dus à une maladie ou un accident (hormis les traitements préventifs)	Franchise de CHF 350.- par année civile pour les traitements dus à une maladie respectivement à un accident (hormis les traitements préventifs)
Validité	En Suisse et dans les pays limitrophes	En Suisse et à l'étranger
Conditions	L'assurance peut être souscrite sans expertise dentaire en l'absence de lésions dentaires majeures.	Expertise dentaire indispensable pour pouvoir souscrire l'assurance
Rabais de partenaire	Jusqu'à CHF 50.- de rabais sur le détartrage et les traitements dentaires à un tarif social réduit auprès de notre partenaire swiss smile	Jusqu'à CHF 50.- de rabais sur le détartrage et les traitements dentaires à un tarif social réduit auprès de notre partenaire swiss smile